

Les paiements sont possibles par chèques (1 ou 3 chèques) ou par prélèvements mensuels via Hello Asso (voir tuto inscription).

Une attestation pour les comités d'entreprise peut être délivrée.

Suivez-nous sur facebook : École de musique de Valensole

Site internet : emv.optalent.fr

Paiement de l'adhésion de 25€ par hello asso (flashez le code)



Vous souhaitez vous lancer dans une aventure musicale ?

Petits ou grands, débutants ou déjà musiciens, l'école de musique Valensole vous ouvre ses portes ...

L'école de Musique Valensole fait partie du réseau départemental des écoles de musique, elle s'inscrit dans le schéma départemental d'enseignement artistique (SDEA). Si vous le souhaitez, vos enfants peuvent y passer les examens nationaux, comme au conservatoire, dans le cadre des parcours de cycles.

Pour nous contacter :

ecolemusiquevalensole@gmail.com

Musique et chant

Éveil musical (3 à 6 ans)

- Le mercredi matin
- Découverte de la musique, des instruments : jeux vocaux, rythmes, écoute musicale...
- 5 inscrits minimum

Apprentissage individuel d'un instrument (à partir de 7 ans)

Du lundi au samedi, de 30 mn à 1h de cours individuel + formation musicale collective (40 mn, 6 personnes minimum)

- Batterie avec Nicolas Goussot (jour à définir)
- Chant avec Malvina Pastor les lundis et/ou vendredis
- Flûte à bec avec Stéphanie Fargeton les mercredis après-midi
- Piano avec Olivier Maurel les mercredis ou Malvina Pastor les lundis et/ou vendredis
- Guitare acoustique ou électrique, guitare basse avec Thomas Weirich les mardis
- Trompette avec Marc Denizou les jeudis

Les cours d'instruments sont accompagnés d'une formation musicale (FM) sans surcoût.

Jeudi :

- 17h-18h : niveau 1
- 18h-19h : niveau 2
- 19h-20h : adultes et jeunes en pratique loisir

Début des cours 14/09 – fin des cours 19/06

Auditions du 20/06 au 03/07

Ateliers de musiques d'ensemble

Voir la fiche spécifique.

Tarifs

Adhésion annuelle obligatoire : 25€ par famille

Type de cours	Paiement mensuel (12 échéances) SOUSCRIS AVANT LE 30/09/2024	Paiement en une fois
Éveil musical	15€	180€
Cours individuel 30mn (un	35€	420€
Cours individuel 45mn (un	52€	624€
Cours individuel 60mn (un	69€	828€

Moins 10% **pour chaque élève** si inscriptions multiples en cours individuels (familles ou multi-cours).

ATTENTION, quel que soit le mode de paiement, la cotisation annuelle est due pour l'année sauf cas prévu au règlement de l'association (maladie invalidante sur présentation d'un certificat médical ou déménagement lointain). Le mois de septembre (3 cours) est une période d'essai. Si l'élève ne souhaite pas poursuivre il ne règlera que 45€ pour le mois de septembre. L'adhésion annuelle familiale de 25€ n'est pas remboursée. À l'issue du troisième cours, l'élève ou ses parents doivent signaler au professeur l'engagement à l'année ou l'arrêt des cours.